

226C1629
FR001400PFU4-FS0836

25 septembre 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PLANISWARE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 septembre 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 septembre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance¹ et CDC Tech Premium² qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société PLANISWARE et détenir, indirectement, 3 439 450 actions PLANISWARE représentant autant de droits de vote, soit 4,94% du capital et 2,95% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	0	0	0
CDC Croissance ¹	1 499 945	2,16	1 499 945	1,29
CDC Tech Premium ²	1 939 505	2,79	1 939 505	1,66
Total CDC	3 439 450	4,94	3 439 450	2,95

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PLANISWARE sur le marché par la société CDC Croissance.

¹ Contrôlée à 100% par la CDC.

² SICAV gérée par la société de gestion CDC Croissance, elle-même détenue par la CDC.

³ Sur la base d'un capital composé de 69 589 080 actions représentant 116 641 545 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.